

## FORMATION A LA SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

### Public concerné

Toutes personnes concernées par la conception et la mise en place de la signalisation temporaire.

### Pré requis

- Avoir 18 ans minimum.
- Comprendre le français.

### Durée

1 jour de formation soit 7 heures :

### Effectif

Session de 8 stagiaires maximum.

### Validation des acquis

- Evaluation théorique et pratique.
- Après réussite de l'examen, attestation individuelle fournie à l'employeur.

### Horaires

08H00 – 12H00  
13H30 – 16H30

### Lieu de la formation

- Dans les locaux du client en intra.

### Modalités d'inscription

Délai de 15 jours à un mois (intra).

### Tarifs

cf grille tarifaire – ou selon devis

### Accessibilité

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Contacter la référente handicap au préalable.

### CONTEXTE

Les personnels travaillant sur le chantier doivent porter des vêtements à haute visibilité afin d'opérer en étant vus de loin par les automobilistes.

Sur la voie publique, la signalisation et le balisage des chantiers, fixes ou mobiles, sont régis par l'arrêté du 24/11/1967, modifié par l'arrêté du 5/11/1992. (JO du 30/01/1993 relatif à la signalisation des routes et autoroutes) et par la 8ème partie de l'Instruction Ministérielle "signalisation temporaire" approuvée par arrêté du 06/11/1992. Livre I. JO du 30/01/1993.

### OBJECTIFS DU STAGE

- ❖ Être capable de concevoir et de mettre en place une signalisation temporaire et/ou un balisage de chantier adapté aux travaux réalisés et aux risques générés.
- ❖ Les informer sur les risques et les obligations lors de l'occupation du domaine public pour des travaux afin de mieux préparer les chantiers.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### PARTIE THEORIE

- Comprendre l'importance de la signalisation.
- Lister les conséquences de défaut de signalisation.
- Définir et citer les implications de chacun et les conséquences civiles et pénales.
- Décrire les contraintes et objectifs de la signalisation temporaire de chantier.
- Identifier les objectifs de la signalisation.
- Intégrer les risques du chantier.
- Lister les contraintes de communication et critères nécessaires à l'atteinte des objectifs.
- Définir les critères de qualité de la signalisation temporaire.
- Comparer des situations et faire une analyse critique.
- Déterminer les 4 critères de qualité et d'efficacité de la signalisation temporaire.
- Décrire les moyens de signalisation.
- Enumérer les catégories de signalisation et leur fonction.

#### MISE EN SITUATION PRATIQUE

- Réalisation de différentes situations de chantiers, selon l'environnement et les moyens mis à disposition.

#### Méthodes pédagogiques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Matériel identique à celui utilisé en entreprise.
- Théorie et mise en situation pratique.

### Contactez-nous

Emilie CLAYSAC

☎ 06.61.46.32.15

Référente handicap

✉ emilie@gascogneformation.fr